

ETAT RECAPITULATIF DES VERSEMENTS EFFECTUES AU TITRE DES IMPOTS ET TAXES CI-DESSOUS

ETAT DES SOMMES VERSEES EN

20__

DIRECTION DES SERVICES FISCAUX

CENTRE DES SERVICES FISCAUX DE DAKAR PLATEAU

SOUS LA FORME DE :

**Traitements, salaires, rétributions, accessoires, et rentes viagères.
A fournir par localité pour les entreprises (1) à succursales ou
établissements (2) multiple et à transmettre au Service des impôts**

**Le 31 Janvier (délai de rigueur) de
chaque année.**

Salaire du mois	Dates des versements effectués	Montant global des versements effectués	DETAIL DES VERSEMENTS			Numéro des bordereaux de versements	Observations
			RETENUE A LA CHARGE DU SALAIRE		Retenue à la charge de l'employeur CFCE		
			IR	TRIMF			
Janvier							
Février							
Mars.....							
Avril							
Mai.....							
Juin							
Juillet.....							
Août							
Sept.....							
Oct.....							
Nov.							
Déc.....							
Ajustement							
TOTAL							

Prénoms, Nom ou Raison Sociale :

In extenso : NINEA

Sigle (pour les sociétés) : N° de compte

Profession / Activités :

Adresse n° : Rue, Av., Bd., Rte. Quartier.....

Localité : B.P Tél. : E-mail :

Nom et adresse du comptable :

Tél. : E-mail :

Exercice comptable du : au :

EFFECTIFS SENEGALAIS : H F..... EFFECTIFS ETRANGER : H F.....

Total.....

Salaires versés	Sénégalais		Commissions Honoraires Redevances versées.
Total année	Etrangers		Total année

CFCE Versés	Sénégalais
	Etrangers

(1)– L'Entreprise est une organisation économique de force juridique déterminée, constituée pour la production de biens ou services, elle peut comporter un ou plusieurs établissements.

(2)– L'Etablissement est constitué par un groupe de personnes travaillant en commun en un lien déterminé sous une même autorité directrice, il peut s'y exercer plusieurs activités distinctes.

TIMBRE A DATE

(Réservé à l'Administration)

N° DE LA PAGE

NINEA EMPLOYEUR

N° COMPTE DE L'EMPLOYEUR

Voir au bas du présent tableau les recommandations concernant les mentions à porter dans les différentes colonnes

ETAT RECAPITULATIF

DES TRAITEMENTS, SALAIRES ET RETRIBUTIONS DE TOUTE NATURE VERSES AUX SALARIES DE L'ENTREPRISE PENSIONS ET RENTES VIAGIERES SERVIES PAR L'ENTREPRISE

N° D'ORDRE (1)	NUMERO DE MATRICULE (2)	PRENOMS ET NOM précédé de la mention M. pour monsieur Mme pour Madame Mlle pour Mademoiselle (3)	EMPLOI (4)	ADRESSE DU DOMICILE au 1 ^{er} janvier Ou dernière adresse s'il s'agit d'une personne ayant cessé d'être employée au 1 ^{er} janvier Indiquer l'adresse complète (ville, rue, n°) (5)	SEXE (6)	NATIONALITE (7)	Situation de famille la plus favorable au 1 ^{er} janvier ou 31 Déc.			Période à laquelle s'appliquent les paiements congés compris (12)	MONTANT ANNUEL des traitements, salaire, gratifications, rémunérations accessoires (ou pensions et rentes viagères payées en espèces) (13)	EVALUATION des avantages suivants barème forfaitaire de l'administration (14)	Total brut (13+14) (15)	RETENUES A LA CHARGE DE L'EMPLOUYE AU TITRE DE			Retenues à la charge de l'employeur	INDEMNITES pour frais d'emploi (19)
							C M D V (8)	NBRE ENFANTS A CHARGE (9)	NBRE EPOUSES(10)					Impôts sur le revenu (16)	Prélèvement exceptionnel (16 bis)	TRIMF (17)		
1																		
2																		
3																		
4																		
5																		
6																		
7																		
8																		
9																		
10																		

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LA REDACTION DU TABLEAU CI-DESSUS

- Colonne 1- inscrire les salaires dans un ordre susceptible de faciliter les recherches (ordre alphabétique, ordre d'importance décroissante, etc...) et portant Toujours en tête le salaire du (ou des) gérant minoritaire ou égalitaire si l'employeur est une S.A.R.L. A partir de la deuxième ligne, compléter la rémunération Imprimée par le chiffre des dizaines et éventuellement des centaines.
- Colonne 6- Sexe « F » Femme – « H » Homme.
- Colonne 7- Inscrire « S » pour les sénégalais – « A » pour Africain – « F » pour Français – « L » pour Libano-Syriens – « E » pour Etranger.
- Colonne 8- « C » pour célibataire – « M » pour Marié – « D » pour divorcé – « V » pour veuf.
- Colonne 8-9 – Indiquer la situation de famille la plus avantageuse pour le salaire au 1^{er} janvier ou 31 Décembre de l'année de versement des traitements ou salaires.
- Colonne 12 – Mentionner « année » ou à défaut « du.....au »

Cachet du déclarant

A, le/...../20.....

Signature